

DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 96.00.683.002.1 DU 24 DECEMBRE 1996

## Transfert au bénéfice de la société WEILLER S.A. des approbations de modèles antérieurement accordées aux Etablissements R. WEILLER

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

### FABRICANT

Société WEILLER S.A., Le Ragon, BP 2, 18320 Torteron.

### OBJET

La présente décision transfère à la société WEILLER S.A. le bénéfice de l'approbation de modèle antérieurement accordée aux balances et bascules WEILLER par la décision suivante :

- décision n° 88.1.04.644.1.3 du 29 novembre 1988 relative au dispositif de mesure et d'asservissement pour doseuses pondérales WEILLER modèle PCW 16 M (1).

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments

concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée.

### DEPOT DE MODELE

Les plans et les schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA.07-55, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Centre et chez le demandeur.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 28 novembre 1998.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J. F. MAGANA

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1988, page 1271.